

# CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES

## Option matériels viticoles

Formation continue - Niveau 3



### TAUX DE SATISFACTION

84% Promotion 20/21 et 21/22  
87% de taux de retour

### TAUX DE RÉUSSITE

81% sur les 2 dernières sessions

### TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

73% à la sortie de formation  
sur les 2 dernières sessions



## 1 Objectifs

- Acquérir une spécialisation en conduite d'engins agricoles
- Autonomie dans la conduite d'une machine agricole dans le cadre d'un itinéraire technique
- Choisir les outils adaptés par rapport aux objectifs de production
- Organiser et gérer un atelier de maintenance mécanique
- Savoir faire l'entretien et la maintenance des engins agricoles

## 2 Durée 980 heures

- **Parcours complet** : 560 heures en centre et 420 h en entreprise
- **Parcours individualisé** : après positionnement et équivalences académiques - nous contacter

## 3 Activités / Compétences visées

- devenir autonome dans les travaux de la vignes
- savoir préparer son automoteur
- réaliser les montages et réglages du matériel
- conduire les automoteurs en toute sécurité
- réaliser la maintenance de 1er niveau et réaliser des réparations simples



## PUBLIC CIBLE

- Demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion qui désirent s'insérer dans la filière viticole
- Diplômés de l'agriculture souhaitant obtenir une qualification spécialisée en machinisme et conduite d'engins viticoles

## PRÉ REQUIS

### POUR L'ADMISSION EN FORMATION

- Avoir au moins 16 ans
- Avoir un diplôme agricole général de type CAPA, BPA, BAC PRO CGEA, BPREA VO, BTSA VO
- Les candidats ne justifiant pas des diplômes ci-dessus devront avoir :
  - un diplôme de niveau 3
  - une expérience professionnelle et obtenir une dérogation de la DRAFF (nous consulter)

- Avoir l'accord du coordinateur pédagogique après analyse du dossier et passage d'un entretien de positionnement
- Avoir une solution de financement du coût pédagogique.



Télécharger le dossier de candidature sur notre site

Envoyer le dossier par mail ou courrier

### POUR LE FINANCEMENT



#### Des demandeurs d'emploi :

- Faire valider son projet par un prescripteur (Pôle-Emploi, Mission locale...)
- Le Conseil Régional BFC prend en charge 100% des frais pédagogiques.

#### Des salariés :

- Rencontrer un Conseiller en Évolution Professionnelle
- Obtenir l'accord de son employeur pour un congé de formation
- Faire valider sa demande de PTP par Transitions Pro ou le fond de formation de sa branche

#### Autres cas :

- Autofinancement : Nous demander un devis

# DU 30/10/23 AU 14/06/2024





## Restauration sur place

En période scolaire, restauration au self du Lycée, sur inscription, tarif fixé annuellement par le Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté. Hors période scolaire, repas tiré du sac possible dans la salle de détente (nombre de places limité).



## Hébergement sur place

10 chambres doubles avec sanitaires et douches communes  
Tarifs : Nous contacter

Autres : nombreuses locations de particulier à particulier sur le village et alentours - Nous contacter



## Transport

En période scolaire transport TREMA sous condition  
contacter TREMA Mâcon

Covoiturage favorisé en interne

Gares :

.TGV Mâcon-Loché à 6 km  
.Mâcon Ville à 9 km



## Référent Handicap

03.85.35.83.33



## Validation : Diplômant\* - Épreuves en cours de formation

\*Lorsque l'ensemble des UC définies sont acquises (3 UC)

## RÉMUNÉRATION DURANT LA FORMATION



- Pour les demandeurs d'emploi :
  - "ARE Formation" si vous avez des droits ARE qui couvrent toute la période de formation
  - Indemnité ASP du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté si vous n'avez plus de droits ARE à l'entrée en formation ou qu'ils ne couvrent pas la totalité de la durée de formation

- Pour les salariés en PTP :
  - Maintient du salaire selon les modalités vues avec le Conseiller en Évolution Professionnelle



## MODALITÉ PÉDAGOGIQUE : PRÉSENTIEL

- Face à face pédagogique -
- Travaux pratiques sur la plateforme Viticonduite et en entreprise -
- Visites d'entreprises -
- Conférences -
- Participation à des foires et salons professionnels -
- Stages en entreprise -



## CONTENU DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

### Contenus Techniques et Pratiques développés en centre ou en entreprise

- Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité
- Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité
- Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés

## ET APRES ?

Vous pourrez :

- Obtenir un poste de salarié conducteur d'engins viticoles et/ou agricoles
- Devenir un salarié polyvalent en viticulture
- Postuler en tant que Conducteur en Entreprise de Travaux Agricoles
- Viticulteur

